

CFDT CFTC CGT FO SNJ SUD RADIO FRANCE

MAINTIEN DES METTEURS EN ONDES A FIP

L' « évolution de FIP se poursuit à marche forcée, malgré les mises en garde des personnels et des syndicats.

Suite au préavis de grève à durée illimitée déposé lors de l'annonce de l'évolution de l'antenne de FIP, le relevé de décisions du 31 octobre 2008 indiquait : « *la mise en œuvre de cette évolution fera l'objet d'une période probatoire jusqu'en avril 2009* » et : « *une présentation des actions entreprises et un bilan seront réalisés au cours du CCE du mois de mars 2009* ».

Au cours de cette négociation, la Direction, évoquant l'avenir des chefs d'antenne, avait précisé que « *le projet présenté ne statue pas du tout sur ce sujet et que le débat était prématuré* ». Et d'ajouter : « *On a un projet d'évolution vers avril et, si ça doit se faire, il y aura un débat spécifique avec les instances.* »

Et depuis ? À une question de la CFDT sur l'avenir de six réalisateurs metteurs en onde (réunion de DP du 13 février dernier), la réponse montre qu'un pas a déjà été franchi : « *Ils sont salariés de Radio France et leur affectation peut donc être amenée à évoluer au sein de l'entreprise lorsque l'organisation du service le nécessite.* »

Le 25 février dernier, cette fois, la décision est prise : alors que la plupart sont en vacances, ils sont convoqués à une réunion et se voient confirmer qu'à l'exception de un ou deux, ils ne feront plus partie de l'équipe. La preuve en est d'ailleurs fournie par les plans de rénovation des studios : les réalisateurs n'y ont plus de place !

Nous ne sommes pas dupes de la méthode utilisée. Et si le CCE du 17 mars prochain contient bien un point sur FIP, il n'est plus question de bilan mais d'une « *Information sur la poursuite des modifications d'organisation de FIP* ». Il est juste question de continuer, sans concertation, en plaçant les personnels et les instances devant le fait accompli, sans aucun respect pour les paroles prononcées ni pour les écrits. C'est inacceptable.

Après avoir largement rogné le temps d'antenne local dans les FIP de Bordeaux, Nantes et Strasbourg, on touche, cette fois, avec ce projet de disparition des réalisateurs metteurs en onde, au fonctionnement quotidien, à la ligne éditoriale et à la nature même de l'antenne de FIP.

Il est urgent de réagir pour conserver à FIP sa singularité dans le paysage audiovisuel ! Les syndicats CFDT CFTC CGT FO SNJ SUD demandent à la Direction de renoncer à son projet destructeur

Paris, le 13 mars 2009